

UN AGENDA 21 AU LYCÉE

Lycée Malherbe, Caen (14)



LE LYCÉE EN BREF...

TYPE D'ENSEIGNEMENT : général et technologique

TERRITOIRE : urbain rural périurbain

EFFECTIF EN 2018 : 2 100 élèves (dont 650 élèves de classes Prépa), 250 personnels adultes

INSCRIT DANS LA LABELLISATION E3D* ? :

Oui Non

DATE D'ENTRÉE : 2014

NIVEAU DE LABEL : 1

DÉMARCHE INSCRITE AU PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Oui Non

COMITÉ DE PILOTAGE

Oui Non

Il se réunit 2 fois par an, en début et en fin d'année. Il implique : direction, représentants de la vie scolaire (CPE...), enseignants, élèves éco-délégués, parents d'élèves, agents techniques.

L'ACTION EN QUELQUES MOTS

Chaque année, des nouvelles actions sont mises en place au sein de l'établissement après décision du comité de pilotage. Des élèves « éco-délégués » sont élus et participent à l'élaboration des projets. Ils jouent un rôle essentiel de sensibilisation et de mobilisation des élèves de leur classe sur les actions en faveur du développement durable.

IMPLICATION DES ÉLÈVES

Oui Non



L'ORIGINE DU PROJET

ANNÉE DE LANCEMENT

2014

CONTEXTE

Depuis 2014, le lycée est engagé dans une démarche de développement durable via un Agenda 21 qui se traduit chaque année par un plan d'actions.

Cet Agenda 21 scolaire amène tous les acteurs de l'établissement, en particulier les lycéens, à apporter des réponses concrètes aux enjeux locaux et planétaires du développement durable. Ces réponses sont élaborées, étape par étape, dans un esprit de découverte, d'apprentissage et de construction collective.



OBJECTIFS ET ENJEUX

ENJEUX IDENTIFIÉS ?

- Sensibilisation des jeunes au développement durable.
- Montage de projets concrets associant la communauté éducative, les élèves et les partenaires du lycée.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS RECHERCHÉS ?

- Engager toute la communauté éducative dans la démarche.
- Favoriser l'engagement des élèves volontaires à la démarche Agenda 21 du lycée.
- Mener des actions concrètes en faveur du développement durable.

TEMPS DE MONTAGE DU PROJET

3 mois : le temps d'élaboration du plan d'actions de l'Agenda 21.

DURÉE DE L'ACTION

Tout au long de l'année, le lycée réalise de nombreuses actions.

DÉROULEMENT DE L'ACTION

L'Agenda 21 d'établissement scolaire repose sur la mise en place de plans d'actions qui répondent à des problématiques sociales et environnementales identifiées à l'échelle de l'établissement scolaire : la mobilité, les consommations d'énergie et d'eau, la solidarité avec les familles etc.

Ces plans d'actions sont composés de projets pédagogiques ancrés dans les disciplines et les dispositifs éducatifs. Chaque année, un plan d'actions est élaboré par les membres du Comité de pilotage qui en assure également le suivi.

Les actions sont mises en œuvre par des membres volontaires de la communauté éducative sous la responsabilité d'un référent siégeant au Comité de pilotage.

Les 6 axes du plan d'actions sont :

- Organisation du pilotage.
- Mobilisation et communication.
- Gestion des bâtiments et des achats.
- Économie sociale et solidaire.
- Préservation de la biodiversité.
- Réduction des déchets.

Chaque axe est décliné en plusieurs objectifs et indique aussi les marges d'amélioration et actions envisagées. Pour chaque action, un référent est nommé. Pour faciliter le suivi, un tableau synthétise l'état d'avancement des actions, les participants et le calendrier :

fait/en cours/plus tard.

Dès la rentrée scolaire, les élèves de seconde sont impliqués à la démarche de l'Agenda 21 du lycée en Enseignement Moral et Civique (EMC) en cours d'histoire/géographie : présentation de la démarche et séances de travaux pratiques sous forme d'un jeu de piste (en 3 heures).

SÉANCE N°1 : « Pour une éco-citoyenneté au lycée Malherbe »

À partir de fiches d'activités (exemple en encadré), les élèves sont invités à découvrir les réalisations mises en œuvre par le groupe Agenda 21 du lycée autour de cinq thèmes : tri et recyclage, économies d'énergies, mobilité, environnement, sociabilités.

SÉANCE N°2 : « Le développement durable : de l'échelle micro (lycée Malherbe) à l'échelle mondiale

Mise en commun des activités élèves (séance n°1) qui débouche sur la définition du concept de « développement durable ».

SÉANCE N°3 : « Le "vivre ensemble" au lycée Malherbe »

EMC : « La personne et l'État de droit : les droits et les obligations des lycéens et de la communauté éducative. »

Pistes à développer :

- Quelles formes d'engagement possible pour les élèves au lycée ?
- Les instances de concertation et de décision du lycée.

QUESTIONNAIRE : FICHE D'ACTIVITÉS SUR LE THÈME DE LA MOBILITÉ

1. Définissez le thème mobilité : citez 2 ou 3 mots associés à ce thème.
2. Localisez la photographie ci-dessous. Identifiez l'action mise en œuvre par le groupe Agenda 21 du lycée.



3. Circulez dans le lycée et inventoriez d'autres actions visibles liées à ce thème (soyez observateurs et curieux !). Photographiez et localisez. Nommez l'action réalisée.
4. Selon vous, quels types de personnes au sein du lycée peuvent compléter vos informations sur le sujet ?

5. Selon vous, quelles sont les limites aux réalisations menées sur le thème des mobilités au sein du lycée ?

6. Tâche finale : à partir des informations prélevées et de vos observations, présentez à la classe le bilan de votre travail (exposé de 5 à 7 minutes). Prévoyez un document support pour votre oral.



En cours d'arts plastiques, les élèves ont fabriqué des badges Agenda 21 vendus 1 €.

À l'issue de ces trois séances, chaque classe de seconde vote pour choisir deux éco-délégués qui s'engageront dans le groupe Agenda 21 du lycée. Ils participeront à la 1^{ère} Assemblée générale de l'année (fin octobre-début novembre) pour la mise en place des actions. Deux élèves relais Agenda 21 sont également élus dans chaque classe de Première et Terminale.

L'établissement organise des ciné-débats pour sensibiliser les élèves au développement durable.
2017 : le film « Demain », de Cyril Dion et Mélanie Laurent.
2018 : le film « Heulà ! ça chauffe ! », du normand Erik Frétel.



MOYENS FINANCIERS ET TECHNIQUES

Budget de l'établissement alloué à l'Agenda 21 : 500 euros.

Cette action est-elle inscrite dans un dispositif ou appel à projets régional, national ?

Oui Non



LES ACTEURS

QUI A INITIÉ L'ACTION ?

Proviseure-adjointe, Conseiller principal d'éducation, des enseignants.

QUELLE EST L'ÉQUIPE PROJET ?

Proviseure-adjointe, Conseiller principal d'éducation, des enseignants, des élèves éco-délégués.

COMMENT LES ÉLÈVES ONT-ILS ÉTÉ IMPLIQUÉS DANS L'ACTION ?

Ils sont associés au Comité de pilotage.
Les éco-délégués et les élèves volontaires participent à la mise en œuvre des actions de l'Agenda 21 du lycée.



BILAN

RÉSULTATS QUALITATIFS ET/OU QUANTITATIFS

Nombreuses actions réalisées grâce à la forte implication de l'équipe éducative et des lycéens.

ATOUTS

- Faciliter la mise en place des actions sur des créneaux communs à tous (élèves et personnels).
- Choisir des actions concrètes et faciles à réaliser pour commencer.
- Mettre en place des actions hétérogènes, pour que chacun puisse s'investir.

CONSEILS ET RECOMMANDATIONS

Faire connaître la démarche Agenda 21 aux nouveaux enseignants pour faire émerger de nouvelles actions.

POINTS DE VIGILANCE

- Consacrer du temps pour déployer la démarche.



PERSPECTIVES

Pérenniser la démarche et proposer de nouvelles actions



COMMUNICATION

- Site internet du lycée : <https://malherbe.etab.ac-caen.fr>
- Blog : <http://lewebpedagogique.com/a21malherbe/>
- Page Facebook : <https://www.facebook.com/profile.php?id=100012107108772>
- Compte Twitter : <https://twitter.com/a21malherbe>

CONTACTS

Marie-Pierre Dudant, Proviseure-adjointe,
Courriel : Marie-Pierre.Dudant@ac-normandie.fr
Courriel lycée : ce.0140013n@ac-normandie.fr
Tél. lycée : 02 31 86 18 56

POUR ALLER PLUS LOIN

- Film « Demain » <https://www.demain-lefilm.com/>
- Film "Heulà ! ça chauffe" <http://www.heulacachauffe.fr/>
- Le site Agenda 21 scolaire du Comité 21 <http://www.agenda21france.org/agenda-21-scolaires/>
- Label éco-école, une méthodologie simple et participative pour engager les établissements scolaires dans le développement durable. <https://www.eco-ecole.org>



AUTRES FICHES

SUR LE MÊME THÈME

- Un réseau d'éco-délégués – Lycée Jacques Prévert, Pont-Audemer

DANS LE MÊME LYCÉE

- Stop au gaspi de toute sorte !
- Du compost au jardin partagé



POUR ALLER PLUS LOIN

Vous souhaitez mettre en place une action, impliquer votre établissement ou sensibiliser les élèves sur le développement durable ou la biodiversité ?

Contactez le **GRAINE Normandie**, réseau régional des acteurs de l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD)

<https://graine-normandie.net>

Tel : 02 31 95 30 64

Courriel : infos@graine-normandie.net

Les centres de documentation en Normandie

• **À Caen, le CPIE Vallée de l'Orne**

Enceinte de l'Abbaye aux Hommes - 14054 Caen

<http://www.cpievdo.fr/centre-de-ressources>

• **Les ateliers du Réseau Canopé**, réseau d'accompagnement pédagogique de la communauté éducative - <https://www.reseau-canope.fr>

Vous souhaitez emprunter des expositions de l'ADEME ou disposer de ses guides pratiques ?

• **À Caen, le CPIE Vallée de l'Orne**

Enceinte de l'Abbaye aux Hommes - 14054 Caen

<http://www.cpievdo.fr/centre-de-ressources>

• **À Rouen, l'ANBDD (Agence Normande de la Biodiversité et du Développement durable)**

L'Atrium - 115 boulevard de l'Europe - 76100 Rouen

<https://www.anbdd.fr>

* LE LABEL E3D

Le label « E3D École/Établissement en démarche de développement durable » est attribué aux écoles, aux collèges et aux lycées généraux, technologiques et professionnels, ainsi qu'aux centres de formation d'apprentis qui **entrent en démarche globale de développement durable**.

La démarche des écoles et établissements labellisés E3D prend explicitement en compte les relations entre l'environnement, la société, l'économie, voire d'autres dimensions, propres au développement durable. Elle est présentée au conseil d'école ou d'administration pour être **inscrite dans le projet de la structure scolaire**. L'ensemble de la communauté éducative est associé à cette démarche.

L'obtention de ce label ne constitue pas un aboutissement, mais elle est surtout la marque d'une volonté de s'inscrire dans une démarche d'**amélioration continue**.

Trois niveaux de labellisation E3D existent :

1. Engagement de la démarche
2. Approfondissement
3. Déploiement

<http://www.education.gouv.fr>

<https://www.ac-normandie.fr>

(Rechercher : « Développement durable »)

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



En 2015, les pays membres de l'Organisation des Nations Unies ont adopté le **Programme de développement durable** à l'horizon 2030 et ses **17 objectifs** de développement durable (ODD).

Ces derniers nous donnent la marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous. Ils répondent aux **défis mondiaux** auxquels nous sommes confrontés, notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement, à la prospérité, à la paix et à la justice. Les ODD font l'objet d'appropriations nationales sous la forme des « **Agendas 2030** ».

Ils confèrent une nouvelle dimension à l'éducation au développement durable, et un sens planétaire à la mission propre de l'Éducation nationale.

• **Communauté normande des objectifs de développement durable (CNODD)** - <https://www.cnodd.fr>

• **Site de l'ONU sur les ODD**
<https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr>

• **Agenda 2030 en France** - <https://www.agenda-2030.fr>

